

1^{res} classes



Bienvenue dans le métier d'enseignant·e !

UNE FORMATION DENSE, un mi-temps en classe très prenant et des conditions sanitaires qui perturbent tant le monde professionnel que personnel : l'année qui vous attend ne sera pas des plus simples... Pour autant, le SNUipp-FSU vous la souhaite riche et stimulante.

Rassurez-vous, vous ne serez pas seul·e ! Vous pourrez compter sur différents collectifs : le groupe des PE stagiaires à l'INSPE et l'équipe d'enseignant·es de votre école avec lesquels vous allez apprendre des gestes professionnels et allez aussi partager vos idées, votre expérience. Tout au long de votre année, et de votre carrière, vous rencontrerez aussi des militantes et militants du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire du 1er degré qui pourront vous aider et vous accompagner. Un syndicat œuvrant à transformer l'école pour lutter contre les inégalités et attaché au lien avec la recherche en éducation, qui vous fait partager dans ce numéro des points de vue sur la pédagogie au temps du Covid, sur la maternelle, sur la voix, principal outil de travail des PE, en espérant contribuer à enrichir votre réflexion. Un syndicat qui travaille aussi à améliorer la formation initiale, à revaloriser le métier et les carrières, à voir baisser les effectifs dans toutes les classes ... donc à recruter davantage de PE.

3 dossier

**Des pistes pour
une rentrée
particulière**

5 Infos service

**Temps de travail
Reclassement
IFF et décret de 2006
Chèques vacances**

7 Question métier

**CPC/PEMF : les
attendus de début
de formation initiale**

ORAL DE TITULARISATION

Dans le contexte de la crise sanitaire, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de supprimer les épreuves orales du CRPE 2020 et de créer une épreuve orale renommée « entretien professionnel » pour les lauréat-es concerné-es, donc pour une grande partie des stagiaires 2020-2021.

Cet entretien va mettre une pression supplémentaire sur les stagiaires avec un nouvel entretien face, notamment, à un IEN. La FSU a exprimé son opposition à ce dispositif qui représente une charge de travail supplémentaire et fera doublon avec les dispositifs existants, à savoir les entretiens menés à l'issue de chaque visite en classe par les tuteurs-trices ou l'IEN. Cet « entretien professionnel » inutile va alourdir la fin d'année déjà bien chargée des stagiaires.



PASS EDUC

C'est aussi pour vous ! Le Pass

Éducation permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux. N'hésitez pas à le demander à votre directrice ou à votre directeur !



RECRUTEMENTS ET LISTES COMPLÉMENTAIRES

Le SNUipp-FSU a analysé les résultats du CRPE 2020. Cette année, de nombreuses places risquent d'être perdues. En effet, 599 places sont non pourvues à l'issue des épreuves faute de candidat-es, auxquelles il faudra ajouter environ 700 places laissées par les lauréat-es reçu-es dans plusieurs académies. Le SNUipp-FSU a écrit au ministre afin de lui demander de garantir que les rectorats puissent avoir recours à la liste complémentaire du CRPE à hauteur des besoins et de les abonder si nécessaire.

COVID : PROCÉDURES À SUIVRE POUR LES PERSONNELS

- **Je dois être mis-e en isolement :** c'est l'administration, sur demande de l'ARS, qui place en isolement, pas de jour de carence ni de congé maladie.
- **Je suis positif-ve à la Covid-19 :** je suis placé-e en congé maladie avec un jour de carence (en discussion pour passage en autorisation spéciale d'absence ASA)
- **Je suis personne vulnérable relevant des 4 pathologies annoncées :** je suis placé-e en télétravail ou je bénéficie d'une ASA.
- **Je dois garder mon enfant à la maison car mon enfant est cas-contact ou l'école ou la classe de mon enfant est fermée à cause de la Covid-19 :** je bénéficie d'une ASA (texte à paraître)
- **Je dois garder mon enfant à la maison car mon enfant est positif à la Covid-19 :** j'utilise mes jours « enfant malade » puis le congé maladie (en discussion pour passage en ASA).

Focus

ATTESTATIONS CRPE 2020

Le décret n° 2020-883 du 17 juillet 2020 prévoit que les lauréat-es du CRPE 2020 devront justifier de leurs qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme avant le 31 décembre 2020. Toutefois « *Tant qu'ils n'ont pas justifié de ces qualifications, les agents concernés ne peuvent enseigner ou encadrer la pratique de la natation et des sports nautiques ainsi que de toute autre activité nécessitant ces qualifications.* »



adherer.snuipp.fr
1^{er} SYNDICAT DES ÉCOLES

C'EST DÉCIDÉ, JE ME SYNDIQUE

Se syndiquer, c'est être plus fortes et forts, efficaces, et constructives ensemble pour défendre l'école, les droits de tous les personnels. Le SNUipp-FSU n'a pas d'autre financement que vos contributions et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance. 66% de la cotisation est déductible des impôts ou remboursée si vous n'êtes pas imposable ! Alors adhérez dès maintenant : ADHERER.SNUIPP.FR

1^{res} classes

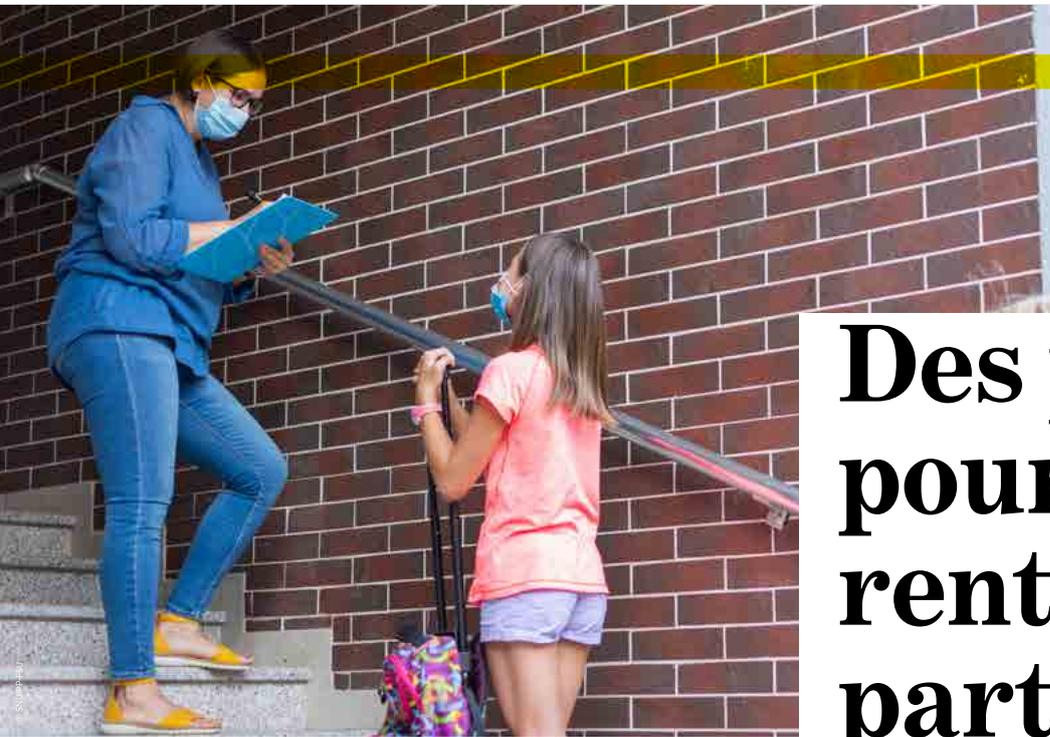
Publication du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : neo@snuipp.fr

Rédaction : Secteur débuts de carrière, C. Briglia, P. Caner, N. Flavier, T. Girard, N. Palacio, J. Pibouleau, A. Piquois, L. Pontzele

Conception graphique : Emmanuelle Roncin et Clément Chassagnard d'après la maquette de Susanna Shannon / Naja Com.

Impression : L'imprime



Des pistes pour une rentrée particulière

Les retours de l'enquête menée par le SNUipp-FSU auprès des PES en mai et juin 2020 sont autant de points d'appui pour construire une formation ambitieuse pour la réussite de toutes et tous. Dans ce dossier, quelques pistes pour y contribuer et des interviews pédagogiques pour bien débuter votre année de PES.

À l'aune des résultats de l'enquête que mène le SNUipp-FSU chaque année et à laquelle près de 1000 professeur-es des écoles stagiaires (PES) 2019-2020 ont répondu (à lire page 4), il est temps de se mobiliser et de porter ensemble des propositions pour une formation initiale de qualité. Des PES qui ont exprimé massivement leur ressenti sur une année houleuse par la pandémie et le confinement, et toujours aussi dense.

Enseigner est un métier qui s'apprend sur un temps long. Une seule année de formation amputée par la responsabilité d'une classe à mi-temps, ce n'est pas suffisant pour devenir concepteur ou conceptrice des enseignements.

DES PISTES DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE

Le renforcement de la professionnalité enseignante doit s'appuyer sur une formation adossée à la recherche. C'est pour cela que le SNUipp-FSU organise depuis 20 ans une Université d'automne, excepté cette année compte tenu du contexte sanitaire... Il propose dans les départements des stages syndicaux tout au long de l'année en invitant des chercheurs et des chercheuses qui alimentent la réflexion pédagogique.

Dans ce Fenêtre sur Cours «Premières classes», nous avons choisi de donner la parole à Anne Clerc-Georgy sur la rentrée des élèves de maternelle en cette

période particulière (page 5), mais aussi à Sylvain Connac au sujet de pédagogie coopérative en période de confinement ou de distanciation entre élèves (page 4). Vous trouverez dans ces deux entretiens, des pistes qui pourront alimenter la réflexion sur votre pratique de classe.

Le SNUipp-FSU travaille avec d'autres spécialistes dont les recherches peuvent apporter des améliorations à l'exercice du métier. Ainsi, Corinne Loie (page 5) prodigue-t-elle des conseils pour prendre soin

de sa voix, un outil professionnel fondamental pour enseigner dont l'usage est altéré par le port d'un masque six heures par jour.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Les engagements du SNUipp-FSU ne se limitent pas à la classe ou à l'école. Il agit face à l'aggravation des inégalités, à l'accroissement de la précarité et des discriminations qui touchent les élèves et leur familles. En 2016, un rapport du Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), constatait déjà que l'école française hérite d'inégalités familiales mais qu'elle produit également des inégalités sociales qui se cumulent et se renforcent. Lors de la dernière période de confinement, les inégalités scolaires se sont creusées comme le développe Stéphane Bonnery (page 7).

Opinion

REVENDEICATIONS DU SNUIPP-FSU

Lutter contre les inégalités scolaires et faire réussir toutes et tous les élèves exige des savoirs professionnels, didactiques et pédagogiques de haut niveau.

La formation initiale et continue doit être ambitieuse.

C'est le projet du SNUipp-FSU. Appuyé sur un cadrage national de la formation, il revendique des pré-recrutements dès la L1, un concours placé en fin de L3 suivi d'une formation initiale professionnelle de deux ans, rémunérée, sous statut de fonctionnaire stagiaire et validée par un master. Une entrée progressive via des stages allant de l'observation, à la responsabilité en passant par la pratique accompagnée et ne dépassant pas un tiers temps. Une première année à mi-temps en responsabilité et une formation continuée en T2.

Notre syndicat permet aux PE de trouver des espaces pour construire collectivement l'école de demain. Premier syndicat représentatif du premier degré, fort de plus de 53 000 adhérent-es, le SNUipp-FSU porte un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels. Le travail enseignant doit être mieux reconnu, les conditions de travail améliorées, la carrière revalorisée et les droits développés. L'école a besoin d'être transformée afin que toutes et tous les élèves puissent accéder à un haut niveau de formation.

ANALYSE ENQUÊTE
PES 2019-2020Une année
chamboulée

Le confinement a généré une situation nouvelle, à laquelle il a fallu s'adapter dans l'urgence. 42% des stagiaires ont déclaré que leur temps de travail a augmenté pendant la période de confinement. Comme les stagiaires des années précédentes ils et elles ont déclaré travailler plus de 48h par semaine, en temps ordinaire. Durant la période de travail à distance, les demandes institutionnelles ont été jugées « trop importantes et génératrices de stress » pour près de 63%. Les relations avec les familles ont été « cordiales » pour 72,98% des stagiaires. Un petit bémol concernant leur fréquence puisque 40,12% les ont estimées « pas assez fréquentes ». Pour presque 7% elles ont été « inexistantes ». Les stagiaires ont expliqué cela notamment par l'absence ou la mauvaise qualité des équipements numé-



riques ou d'accès à Internet. Enfin, ils et elles ont estimé à 95% devoir bénéficier d'une prime d'équipement (informatique, connexion internet....) comme le revendique le SNUipp-FSU.

DES RESENTIS SIMILAIRES AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

Quant à leur appréciation générale sur l'année de formation, elle se rapproche fortement de celle portée par les stagiaires des promotions précédentes : même sentiment d'être stressés et

débordés pour plus de la moitié d'entre eux (en légère baisse par rapport aux dernières enquêtes) et de ne pas avoir été assez préparés pour la responsabilité d'une classe (81,58%). Les PES continuent d'éprouver des difficultés pour gérer l'hétérogénéité de la classe (66,53%) et la difficulté scolaire (54,15%).

L'entrée dans le métier demeure donc compliquée avec une formation initiale ne répondant pas suffisamment aux attentes. Pour le SNUipp-FSU, elle doit être repensée en profondeur.

INTERVIEW

**DES PE CRÉATIFS EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE**

Sylvain Connac est enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation

UNE PÉDAGOGIE COOPÉRATIVE SANS CONTACT EST-ELLE POSSIBLE ?

Le confinement a particulièrement empêché les relations coopératives entre élèves. Mais les enseignants sont très créatifs et nombreuses sont les expériences de coopération qui ont été organisées, dans le respect des mesures sanitaires. J'ai ainsi pu assister à des « Quoi de neuf ? » où la coopération intervenait par des échanges sur les sujets apportés par les enfants. J'ai pu observer le fonctionnement de « tables d'aides », séparées par une cloison de film

plastique, afin d'autoriser des échanges. Plusieurs élèves ont également participé à des jeux coopératifs, sans contact, mais néanmoins très intéressants au niveau des défis communs à relever.

QUELS ENSEIGNEMENTS PRIVILÉGIÉS DANS CETTE ÉCOLE DE L'ENTRE-DEUX ?

Je pense que ce manque de relations a permis de nous rappeler l'intérêt majeur de deux besoins associés à l'école. D'abord, celui du lien social pour apprendre. Bien sûr que l'on peut apprendre seul et chez soi. Mais c'est plus difficile et malheureusement très sélectif. Pouvoir regarder les élèves dans les yeux, observer leurs réactions suite à une consigne ou les laisser échanger sont des exemples de gestes professionnels vitaux pour les enfants les plus vulnérables. Ensuite, celui du lien social pour faire collectif. J'ai été frappé par l'incroyable plaisir suscité par les « récréations numériques » permises

par les classes virtuelles. L'école est un lieu pour apprendre, mais aussi un espace où se nouent les sentiments d'appartenance. En plus de la famille ou d'associations, les écoles aident les enfants à ne pas se concevoir comme de seuls individus, mais à être de véritables membres de groupes.

COMMENT FAIRE POUR MAINTENIR UN TRAVAIL COOPÉRATIF ?

Le travail en coopération n'est pas très compliqué. Souvent, il suffit juste de laisser la nature des enfants s'exprimer : spontanément, ils savent échanger, s'aider, travailler avec d'autres. Notre principale attention est alors de veiller à ce que les activités en coopération ne profitent pas qu'aux seuls « meilleurs élèves ». Par exemple, que tous dans une classe puissent profiter des bénéfices de l'aide apportée à quelqu'un. Également que les conseils coopératifs ne deviennent pas des tribunaux d'enfants.



© SNUipp-FSU

INTERVIEW

L'ÉCOLE MATERNELLE EN 3 POINTS

Anne Clerc-Georgy est professeure à la Haute école de pédagogie du canton de Vaud en Suisse.

1. RENTRÉE PARTICULIÈRE EN MATERNELLE : COMMENT FAIRE ?

L'essentiel est de signifier aux enfants qu'on a confiance en leur capacité à apprendre et de leur donner la possibilité d'exprimer leurs ressources et leurs difficultés : les observer, discuter et jouer avec eux, les laisser nous surprendre en les laissant raconter ou montrer ce qu'ils savent.

Certains élèves peuvent nous donner le sentiment qu'ils n'ont rien appris avant parce qu'ils ne saisissent pas ce qu'on attend d'eux. Ils doivent percevoir que l'adulte est là pour les faire progresser.

2. LE JEU PEUT-IL METTRE LES TRAUMATISMES À DISTANCE ?

Dans les jeux de rôle, de construction ou dans le dessin libre, l'enfant met en scène, éprouve, expérimente ce qu'il a vécu, affectivement et cognitivement. Quand c'est lui qui décide, il teste certaines hypothèses en jouant différents scénarii et en adoptant différents rôles pour transformer, comprendre et « digérer » ses expériences. Mais il faut souvent du temps pour que les enfants puissent construire des jeux porteurs de sens. Après le confinement, il ne s'agit surtout pas d'imposer des thématiques. L'enfant doit pouvoir choisir de dire ou pas...

On peut proposer des « coins maison » ou « hôpital », une « maison de poupées » ou une « ferme aux animaux ».

3. FAUT-IL ÉVITER UNE ÉVALUATION TROP PRÉCOCE EN MATERNELLE ?

Les enfants ne peuvent pas nous montrer tout de suite où ils en sont. Des tests précoces risquent de nous donner de mauvaises informations. Il faudrait les prendre en faisant des choses avec eux, en les observant dans le jeu ou dans d'autres activités. Dans ce contexte particulier, mes mots clés sont sécurité, sérénité et apprentissage. Ne sachant pas ce qu'ils ont appris à la maison et comment ils ont construit le sens des apprentissages scolaires (par exemple réciter la comptine numérique ou compter), ce n'est qu'au travers de situations de jeu ou d'apprentissage que nous pourrions saisir ce qu'ils ont réellement compris.



© SNUipp-FSU

3 QUESTIONS À....

MASQUE OU PAS : PRENDRE SOIN DE SA VOIX DÈS SES DÉBUTS!

Corinne Loie est chargée de prévention et orthophoniste à la MGEN. Elle fut tout d'abord artiste lyrique.

1. EN QUOI LA VOIX EST-ELLE UN INSTRUMENT DE TRAVAIL POUR LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS ?

La voix est un outil essentiel qui permet de transmettre les savoirs, d'être entendu, compris, retenu, d'animer et de gérer la classe. Parler représente un tiers de l'activité professionnelle avec un million d'ouvertures et de fermetures des cordes vocales par jour. La voix est fatigable, il faut donc en prendre soin et ce dès le début de sa carrière. Sans cela peuvent apparaître fatigue ou forçage vocal, nodules, kystes, polypes, œdèmes... entravant l'enseignant dans sa pratique professionnelle.

2. COMMENT PRENDRE SOIN DE SA VOIX ?

Il est essentiel d'être attentif à sa santé ORL en consultant dès qu'un problème de voix, nez, gorge ou larynx survient. Il faut se couvrir l'hiver avec un foulard, avoir une bonne qualité de sommeil et une activité sportive afin évacuer stress et fatigue nerveuse comme le yoga ou la relaxation. Il faut aussi préparer sa voix chaque matin pendant 5 minutes. Tenir des sons sur des voyelles,

respirer, s'étirer, bâiller, déglutir, tirer la langue lentement, ouvrir et fermer la bouche, tourner la tête, masser ses épaules sa nuque son cou, bouger son dos, se déhancher, faire des bruits de mobylette... sont autant de petits exercices qui permettent de préparer le marathon vocal de l'enseignant.

3. LE PORT DU MASQUE QUELS RISQUES ? QUELS CONSEILS ?

Le risque le plus important est de forcer la voix, peuvent aussi apparaître maux de tête, toux ou irritations. Vue la situation sanitaire, pas question d'enlever le masque ! Il faut donc apprivoiser cette contrainte et la travailler. Faire les exercices chaque matin, se reposer, parler le moins possible, articuler et ralentir le débit, privilégier et augmenter la gestuelle, ne jamais hurler, utiliser des supports visuels, augmenter les expressions du haut du visage, avoir des déplacements signifiants, installer des rituels gestifs comme lorsqu'on dirige une chorale, faire parler les élèves. Il est aussi temps de faire entrer le micro dans les mœurs. Il ne s'agit pas de porter un micro tout le temps et toute la journée mais d'avoir des temps effectifs pour pouvoir reposer la voix.

EN BREF TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de service des PE est de 27 heures hebdomadaires dont 24 heures d'enseignement devant élèves et 108 heures annualisées : 36 h d'APC, 18 h d'animations pédagogiques, 6 h de conseils d'école et 48 heures de concertation. Depuis la circulaire du 25 août 2020, le ou la directrice assure la programmation et la mise en œuvre des 108 heures dans le respect de la répartition réglementaire. Les stagiaires, en responsabilité de classe à mi-temps doivent effectuer la moitié des 108 h. Une étude du ministère de juillet 2013 montre que les PE consacrent près de 25 h par semaine au travail « hors la classe ». Pour le SNUipp-FSU il est donc urgent de diminuer le temps de travail des PE. En finir avec les APC, qui n'ont pas fait preuve de leur pertinence, est une première étape. Le SNUipp-FSU milite pour la réappropriation des 108h.

Reclassement

Le reclassement, à demander auprès de la DSDEN, permet la prise en compte, dès la stagiairisation, des services accomplis antérieurement afin d'accélérer le passage d'échelons en début de carrière. Services pouvant être pris en compte : emploi avenir professeur-e (EAP), assistant d'éducation (AED), enseignant-e contractuel-le ou en établissement privé, surveillant-e, ainsi que tout autre emploi de contractuel-le ou de titulaire exercé dans la fonction publique. N'hésitez pas à contacter la section départementale du SNUipp-FSU.

IFF et décret de 2006

Une indemnité forfaitaire de formation (IFF) de 1000 € est accessible aux stagiaires dont la commune de l'INSPE est distincte de la commune de la résidence familiale et administrative (école). Elle est versée automatiquement. Des indemnités de stage et de déplacement, plus favorables, régies par le décret du 3 juillet 2006, sont également accessibles sous les mêmes conditions. Mais de nombreux freins persistent dans certaines académies. Pour le SNUipp-FSU, c'est inacceptable. L'IFF doit être revalorisée et intégrer une prise en compte du kilométrage. Dans l'attente, l'administration doit permettre l'accès de toutes et tous à l'indemnisation la plus favorable.

Loisirs

CHÈQUES VACANCES

Vous pouvez bénéficier d'une épargne bonifiée par l'état de 10 à 30 % selon le quotient familial et pour les moins de 30 ans, bonifiée à 35 %.

Renseignez-vous sur www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/home

www.antigel.agency - 00209 - Photo © Hervé Thouroude. Document non contractuel.

mgen
GROUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour ses valeurs solidaires, son authenticité mutualiste, l'accès aux soins de qualité et sa conception innovante de la protection qui intègre la prévoyance.

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité
MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.



IL FAUT FAIRE L'ÉCOLE À L'ÉCOLE

Stéphane Bonnery est professeur des universités au département des Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 et membre de l'équipe ESCOL-CIRCEFT. Il a co-dirigé avec Etienne Douat *L'éducation aux temps du coronavirus*, La Dispute, 2020.

1.

EN QUOI LE CONFINEMENT A ACCRU LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ?

L'obstacle est d'abord économique et technique : l'école est basée sur l'écrit, il était difficile pour les familles de faire les devoirs sans ordinateur ni imprimante... L'habileté numérique est aussi très différente : les familles populaires ont un usage d'internet, faire des courses par exemple, très différent de la bureautique qui fait nommer et classer des documents, manipuler des types de fichiers variés PDF, pratiquer le traitement de texte... Surtout, les malentendus déjà constatés, en classe comme pour les devoirs, entre les attendus de l'enseignant et ce que croient devoir faire les élèves et la majorité des familles peu initiées aux logiques pédagogiques sont toujours là. Ils ont été amplifiés quand c'est l'enseignement de nouvelles leçons qui a été transféré aux familles.

2.

COMMENT ABORDER CETTE RENTRÉE AVEC SES ÉLÈVES EN

PRENANT EN COMPTE CE CONSTAT ?

Il ne faut pas considérer que six mois, du 12 mars à la rentrée, sans école

impliquent que tous les élèves ont appris chez eux. Il va falloir lisser les programmes sur plusieurs années et remettre un bon nombre d'enfants au travail intellectuel après une telle coupure. Il faut du temps pour apprendre. C'est le contraire des logiques ministérielles qui réduisent l'école à ce que peuvent s'approprier des élèves prêts à apprendre : accroissement du numérique, limitation de l'école publique aux basiques, privatisation de disciplines en réduisant le temps scolaire les après-midis avec la réforme 2S2C.

3.

PLUS GÉNÉRALEMENT, COMMENT LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

SCOLAIRES ?

Déjà, il faut que l'école se fasse à l'école, pas à la maison. Les devoirs ne doivent plus porter sur de la compréhension, mais seulement sur la consolidation de ce qui a été appris en classe. Le confinement a aussi montré aux professeurs que beaucoup de choses « évidentes » ne le sont pas pour une majorité de familles : pensons ainsi l'enseignement pour ceux qui n'ont que l'école pour apprendre, tous les élèves en profiteront, et n'auront plus besoin que les parents refassent les leçons.

SUR LE VIF



CPC/PEMF : LES ATTENDUS DE DÉBUT DE FORMATION INITIALE

Florie Cristofoli PEMF au Mans (72)

COMMENT BIEN DÉBUTER SON ANNÉE DE STAGE ?

Cette année de stage est très chargée et intense, il faut donc essayer d'être en relation avec la ou le titulaire de la classe, pour le fonctionnement, les outils pédagogiques et didactiques pour créer une unité au sein de la classe.

Cette première année est l'occasion d'expérimenter, oser, se tromper. « C'est en se trompant qu'on apprend comme les élèves ».

Ce que je conseille c'est de faire le point sur une séance dans la journée, les aspects positifs et négatifs, pour construire une analyse réflexive de sa pratique. Il est important d'apprendre à se connaître en tant qu'enseignant, déterminer ce qu'on attend de nos élèves et l'explicitier. Dès l'année de stagiaire, et encore plus cette année, ne pas rester seul, trouver un collectif (mouvement pédagogique, syndicat...) pour se soutenir, se rassurer. C'est un métier qui demande beaucoup d'investissements mais il faut apprendre à lâcher prise.»

QUELLES PRIORITÉS DANS LA CLASSE ?

L'urgence est de recréer les conditions pour apprendre et non pas d'entrer par les évaluations. Dès le début de l'année, essayer de constituer un climat de classe serein, de confiance, basé sur un collectif d'apprenants solidaires en donnant droit à l'erreur, en travaillant l'empathie, le rapport à l'autre, les messages clairs mais aussi en proposant des démarches expérimentales. L'évaluation n'est pas une priorité de début d'année, il n'y a rien de mieux pour saper le moral des élèves, ça peut être contre-productif. C'est une pratique individuelle qui va à l'encontre de l'idée de créer un collectif.



Crise sanitaire

DES MASQUES CHIRURGICAUX

www.snuipp.fr/actualites/posts/des-masques-chirurgicaux



Covid-19

NON À LA JOURNÉE DE CARENCE

www.snuipp.fr/actualites/posts/non-a-la-journee-de-carence



Évaluations

LAISSEZ-NOUS FAIRE

www.snuipp.fr/actualites/posts/evaluer-laissez-nous-faire



Concours Bnf

COMMENT J'AI INVENTÉ MA MAISON

www.snuipp.fr/actualites/posts/comment-j-ai-invente-ma-maison

« J'ai tous les autres en tête, je roule pour ma planète »

Justice sociale et justice environnementale sont des combats indissociables. Alors cette année, ATD Quart Monde et ses partenaires, dont le SNUipp-FSU, ont choisi cette double thématique pour célébrer la journée mondiale du refus de la misère, et produisent un « kit » pédagogique à destination des enseignants.

Tout comme face à la crise COVID-19, les français-es ne sont pas à égalité face aux conséquences du changement climatique et de la transition écologique. Pour les personnes en situation de grande pauvreté le confinement dans des logements souvent trop petits et parfois insalubres, a pu être vécu durement. À ce jour, 3 200 000 enfants, environ un sur cinq, vivent en France sous le seuil de pauvreté. Ils sont aussi des élèves qui ont retrouvé le chemin de l'école, une école qui peut beaucoup pour eux, mais qui ne peut pas tout. Alors, assurer à tous et toutes un logement décent où chacun ait son espace de

vie, donner accès à un emploi digne en ces temps de chômage massif générateur de pauvreté aux parents de ces enfants, garantir des services publics de qualité - dont l'école évidemment - pour que les enseignants puissent mieux lutter contre les effets d'inégalités grandissantes et aider les plus fragiles devraient être une priorité. Il n'en est rien. Sur les 100 milliards du plan de relance, 800 millions sont dédiés à la situation des 10 millions de français en situation de pauvreté. ATD Quart Monde et ses partenaires agissent à transformer la société en partant de l'expérience et du savoir des plus



pauvres. Le 17 octobre est chaque année une occasion pour eux d'en faire part au Trocadéro et partout en France. Un dossier pédagogique pour travailler le thème en classe, à disposition des enseignants sur le site ATD Quart Monde et sur celui du SNUipp-FSU, a été réalisé. Il contient des propositions d'expériences pour comprendre les enjeux climatiques, de jeux de rôles mêlant justice sociale et environnementale, de chansons, de jeux...

LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres sur gmf.fr/enseignement



ASSURÉMENT HUMAIN

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2019.

* Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année, à la souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS jusqu'au 31/12/2020. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Yasmine,
professeure des écoles.